

QUESTION 5/1

Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées

1 Exposé de la situation ou du problème

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement visant à améliorer la connectivité et l'accès aux TIC pour tous d'ici à 2015, il est nécessaire d'étudier les enjeux du développement de l'infrastructure dans les zones rurales et isolées des pays en développement¹, où vit plus de la moitié de la population mondiale, en tant que fondement essentiel de la mise en place des applications des TIC importantes identifiées dans la grande orientation C7 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants des zones marginalisées, où le climat est rude et le terrain accidenté.

La migration rapide de la population des pays en développement vers les zones urbaines risque d'entraver la lutte contre la pauvreté, à moins que des mesures ne soient prises pour améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et isolées, en y mettant éventuellement en place des télécommunications/TIC.

La mise en place d'une infrastructure de télécommunication de base rentable et durable dans les zones rurales et isolées constitue un aspect important qui doit être étudié plus avant et des résultats concrets doivent être communiqués à la communauté des fournisseurs, pour qu'il soit possible d'élaborer une solution adaptée permettant de résoudre les problèmes qui se posent dans les zones rurales et isolées.

Le plus souvent, les systèmes des réseaux existants sont conçus avant tout pour les zones urbaines, où l'infrastructure d'appui nécessaire (alimentation électrique adéquate, bâtiment/abri, accessibilité, personnel qualifié pour exploiter le réseau, etc.) à la mise en place d'un réseau de télécommunication est censée exister. Les systèmes actuels doivent être mieux adaptés aux spécificités des zones rurales pour pouvoir être mis en place à grande échelle.

Les problèmes connus que rencontrent les pays en développement désireux d'étendre les TIC aux zones rurales et isolées sont notamment les suivants:

- 1) Alimentation électrique insuffisante.
- 2) Coûts du maintien d'une alimentation de secours (habituellement générateur diesel) et risques environnementaux.
- 3) Relief accidenté.

¹ Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition.

- 4) Accès et transports difficiles.
- 5) Absence de personnel qualifié.
- 6) Caractère astreignant et ardu de l'installation et de la maintenance des réseaux.
- 7) Coûts d'exploitation très élevés.
- 8) Faibles RMPU potentielles.
- 9) Zones peu peuplées et habitat dispersé.

Les commissions d'études de l'UIT-D devraient entreprendre des études plus détaillées des problèmes que pose le déploiement d'une infrastructure TIC rentable et durable dans les zones rurales et isolées, compte tenu des perspectives mondiales.

Par conséquent, il faut encourager plus énergiquement la mise en oeuvre de l'objectif fixé par le SMSI, à savoir "Connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaires", en utilisant les nouvelles technologies large bande pour diverses cyberapplications, afin de dynamiser les activités socio-économiques dans les zones rurales et isolées. Les télécentres communautaires polyvalents (TCP), les bureaux d'appel publics (PCO), les centres d'accès communautaires (CAC) et les bureaux de postes informatisés offrent encore une solution rentable pour le partage de l'infrastructure et des moyens utilisés par les habitants de la communauté, ce qui contribue à atteindre l'objectif d'un accès individuel aux télécommunications.

Il est donc proposé de traiter les problèmes que pose le déploiement de réseaux fixes et mobiles en zone rurale dans les pays en développement, ainsi que les spécifications système de ces réseaux.

Les décisions susceptibles d'influer sur l'examen et le choix de telle ou telle technique ou solution pour la fourniture de services multimédias de télécommunication/TIC peuvent dépendre, entre autres, des éléments suivants:

- a) Existence d'un nombre croissant de télécommunications/TIC offrant une connectivité large bande améliorée à des coûts qui baissent progressivement, avec une consommation d'énergie réduite et moins d'émissions de gaz à effet de serre.
- b) Expérience acquise depuis les périodes d'études précédentes de l'UIT-D dans de nombreuses régions du monde en matière d'élaboration, de mise en oeuvre et de perfectionnement de grands programmes de télécommunication en zone rurale, puisqu'un nombre croissant de pays font face à des situations particulières et à la demande interne en appliquant les "bonnes pratiques" décrites dans les travaux de l'UIT-D.
- c) L'influence d'un certain nombre de facteurs, notamment socioculturels, sur l'élaboration de méthodes très diverses et souvent novatrices pour répondre à la demande de services multimédias des habitants des zones rurales et isolées des pays en développement et des PMA.
- d) Les progrès constants réalisés dans le domaine du développement et de la gestion des ressources humaines, questions fondamentales pour la mise en place d'une infrastructure des télécommunications durable.

2 Question ou thème à étudier

Diverses questions (nouvelles et anciennes) retiendront l'attention des membres au cours des quatre années de la période d'études à venir. Il est proposé que le thème d'étude principal reste l'éventail et le champ d'application des techniques et solutions appelées à jouer un rôle important dans la fourniture de cyberapplications dans les zones rurales et isolées, une attention particulière étant prêtée à la fourniture d'un accès large bande au moyen de réseaux durables utilisant des systèmes de télécommunications mobiles internationales (IMT) interopérables exploités dans des bandes de fréquences appropriées, par exemple la bande 450-470 MHz, et d'autres bandes identifiées pour les IMT. Il est proposé par ailleurs de mener les études par phases, couvrant les quatre années de la période, comme indiqué ci-après:

- Phase 1 – Continuer de cerner l'éventail complet des techniques et solutions durables potentielles, susceptibles d'influer sensiblement sur la fourniture d'applications de télécommunication/TIC dans les zones rurales et isolées, en considérant tout particulièrement les moyens utilisant les technologies les plus récentes conçues pour réduire les coûts d'équipement et les dépenses d'exploitation, en favorisant la convergence entre les services et les applications et en tenant compte de la diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- Phase 2 – Continuer d'examiner les modalités d'utilisation de ces techniques pour assurer au mieux les divers services et applications dont ont besoin les communautés rurales et isolées, en les adaptant aux besoins des utilisateurs de ces communautés, et continuer de faire rapport à ce sujet.
- Phase 3 – Cerner, évaluer et récapituler les problèmes que rencontrent les pays en développement pour mettre en place ou moderniser une infrastructure de télécommunication dans les zones rurales, y compris en vue de fournir une meilleure connectivité large bande au moyen de réseaux utilisant des systèmes IMT interopérables exploités dans des bandes, par exemple la bande 450-470 MHz, et d'autres bandes identifiées pour les IMT.
- Phase 4 – Rendre compte des politiques publiques et des mesures d'ordre réglementaire prises par les pays en développement pour surmonter les difficultés mentionnées ci-dessus ou en atténuer les effets.
- Phase 5 – Décrire l'évolution des spécifications système pour les réseaux ruraux, en s'attachant plus particulièrement aux problèmes relevés en ce qui concerne le déploiement des réseaux dans les zones rurales.
- Phase 6 – Continuer d'étudier la qualité des services fournis, leur rapport coût-efficacité, leur capacité d'adaptation à différentes conditions géographiques et la viabilité des techniques et solutions retenues au cours des phases ci-dessus.
- Phase 7 – Compléter le rapport sur la série d'études de cas d'où il ressort clairement que l'utilisation de diverses options utilisant les nouvelles techniques conçues pour offrir des solutions peu onéreuses aussi bien en ce qui concerne les dépenses d'équipement que les frais d'exploitation, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour renforcer la participation des communautés, permet d'optimiser les

avantages offerts par l'infrastructure des télécommunications large bande/TIC dans les zones rurales et isolées.

- Phase 8 – Identifier des modèles économiques pour le déploiement durable de réseaux et services dans les zones rurales et isolées, compte tenu de priorités définies sur la base d'indicateurs économiques et sociaux.

Au cours des travaux menés dans la cadre de chacune de ces phases, il conviendra d'étudier également les éléments suivants et d'en rendre compte dans les résultats attendus de l'étude de la Question:

- viabilité écologique dans le déploiement de l'infrastructure et robustesse nécessaire de l'infrastructure de télécommunication;
- aspects touchant à la maintenance et à l'exploitation afin de fournir un service continu et de qualité;
- facteurs et pratiques qui, du point de vue de la demande, favorisent et encouragent l'utilisation de dispositifs et services TIC;
- mesures visant à développer les compétences en matière de TIC aux fins du déploiement de services large bande;
- adaptation des contenus aux réalités locales;
- accessibilité économique des services/équipements, permettant aux utilisateurs des zones rurales de les adopter et de satisfaire leurs besoins de développement.

Tout au long de ces études, les travaux menés en réponse à d'autres Questions traitées par l'UIT-D, ainsi qu'une coordination étroite avec les activités pertinentes au titre de ces Questions, (notamment les Questions 1/1, 2/1, 4/1, et les Questions 2/2, 4/2 et 5/2), seront extrêmement utiles. De la même façon, ces études doivent tenir compte des cas concernant les communautés autochtones et les zones isolées ou mal desservies, les pays les moins développés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), et mettre en lumière leurs besoins particuliers ainsi que d'autres situations particulières qui devraient être prises en considération lors de l'installation d'équipements de télécommunication/TIC dans ces zones.

3 Résultats attendus

Les études devront déboucher sur un rapport rendant compte des travaux relatifs à chaque phase décrite plus haut, et sur une ou plusieurs Recommandations, en temps utile, soit pendant la période d'études, soit à la fin de celle-ci.

4 Echéance

Les résultats seront communiqués chaque année. Les résultats de la première année, après analyse et évaluation, serviront à actualiser le plan d'activité pour l'année suivante, etc.

5 Auteurs de la proposition/sponsors

Cette Question a été approuvée à l'origine par la CMDT-94 et révisée par la suite par les CMDT de 1998, 2002, 2006, 2010 et 2014. Brésil, Inde et Japon.

6 Origine des contributions

Des contributions sont attendues des Etats Membres, des Membres de Secteur et des Associés – aussi sous forme d'éléments dégagés des programmes pertinents du BDT – notamment de ceux qui ont mis en oeuvre avec succès des projets de télécommunication/TIC dans des zones rurales et isolées. Avec ces contributions, les responsables des travaux sur cette Question pourront formuler les conclusions, les recommandations et les résultats les plus appropriés. Pour la soumission de contributions supplémentaires, il est recommandé d'avoir largement recours à l'échange par correspondance et en ligne d'informations et d'expériences.

7 Destinataires des résultats

Destinataires des résultats	Pays développés	Pays en développement ¹
Décideurs concernés	Oui	Oui
Régulateurs des télécommunications	Oui	Oui
Autorités rurales	Oui	Oui
Fournisseurs de services/opérateurs	Oui	Oui
Constructeurs, y compris les éditeurs de logiciels	Oui	Oui
Fournisseurs	Oui	Oui

a) Destinataires de l'étude

Selon la nature des résultats, les principaux utilisateurs seront les cadres moyens et supérieurs du personnel des opérateurs et des régulateurs des pays en développement, ainsi que les autorités rurales concernées. Les résultats de l'étude retiendront assurément l'attention des fournisseurs, qui cibleront leurs efforts de développement sur les besoins des pays en développement.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

A déterminer pendant la période d'études.

¹ Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition.

8 Méthodes proposées pour traiter cette Question

Dans le cadre de la Commission d'études 1.

9 Coordination

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devra assurer une coordination avec:

- les responsables des Questions pertinentes du BDT;
- les coordonnateurs des différentes activités déployées dans le cadre des projets et programmes du BDT;
- les organisations régionales ou scientifiques, dont le domaine de compétence est lié à la teneur de la Question;
- les autres parties prenantes concernées (voir la Recommandation UIT-D 20), selon qu'il sera nécessaire au cours de l'étude de cette Question.

10 Lien avec les programmes du BDT

Résolution 11 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT, Résolution 68 (Rév.Dubaï, 2014) et Recommandation UIT-D 19.

Liens avec les programmes du BDT visant à encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC ainsi que les applications et services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation.

11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut se faire jour au cours de la durée de validité de cette Question.

